
Résumé des propositions de projets et de programmes, des stratégies de pays et des opérations non souveraines examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation tenue le 31 août 2022

Cote du document: EB 2022/136/R.9

Point de l'ordre du jour: 6 a)

Date: 13 septembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre acte du rapport.

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
courriel: d.brown@ifad.org

Enika Basu

Conseillère technique principale
auprès du Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
courriel: e.basu@ifad.org

Résumé des propositions de projets et de programmes, des stratégies de pays et des opérations non souveraines examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation tenue le 31 août 2022

I. Introduction

1. Le 31 août, le Conseil d'administration a tenu une consultation officielle en ligne sur le deuxième lot de programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP), de projets et d'opérations non souveraines qui seront exécutés au cours du cycle de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). Cette consultation visait à permettre aux États membres de mener un débat approfondi sur les points susmentionnés avant la cent trente-sixième session du Conseil d'administration. Les discussions ont porté sur les COSOP pour le Bangladesh, le Cambodge et le Malawi, sur une opération non souveraine au Cambodge et sur un projet d'investissement au Brésil.
2. Étaient présents à la réunion les représentants au Conseil d'administration de 18 États membres¹ et 13 représentants d'autres États membres du FIDA, notamment des pays concernés par les COSOP ou les projets examinés. La consultation s'est tenue sous la présidence du Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, en présence des directeurs et directrices des divisions concernées, des directeurs et directrices de pays, des responsables techniques de projet, du Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
3. La consultation s'est déroulée en deux parties. Au cours de la première partie, les représentants se sont penchés sur les trois COSOP, puis, au cours de la deuxième partie, ils ont débattu de l'opération non souveraine et du projet de prêt souverain. Dans un souci d'allouer le temps nécessaire à l'examen de chaque point, et conformément à la demande précédemment formulée par les États membres, la direction a présenté les différents points individuellement.
4. Comme le président de la consultation l'a indiqué dans ses observations liminaires, la réunion a été l'occasion d'examiner, d'une part, la première opération non souveraine dans la région Asie et Pacifique et, d'autre part, le premier projet financé au cours du cycle de FIDA12 au titre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées, qui constituait également la première initiative de cofinancement entre le FIDA et la Banque interaméricaine de développement (BID) en Amérique latine.
5. Dans l'ensemble, les représentantes et représentants se sont montrés favorables aux projets. Les discussions se sont notamment articulées autour du thème de l'adéquation des stratégies de pays du FIDA avec celles des autres organismes ayant leur siège à Rome. Le président de la consultation a indiqué que la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome étaient une pratique courante dans le cadre de l'élaboration des stratégies de pays et qu'elle s'intensifierait probablement à mesure que le FIDA renforcerait sa présence sur le terrain. Les États membres ont également abordé de façon récurrente le thème de la durabilité et examiné comment les COSOP et les projets du FIDA garantissaient la durabilité des investissements, notamment dans les pays où les capacités institutionnelles sont faibles. Ce débat arrivait à point nommé, la direction notant que le plan d'action du FIDA pour la durabilité devrait être achevé prochainement.

¹ Étaient présents les représentants et représentantes au Conseil d'administration des pays suivants: Allemagne, Argentine, Bangladesh, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Nigéria, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.

6. Au cours du débat sur les COSOP, les États membres ont demandé comment le FIDA allait veiller à ce que ses stratégies de pays à long terme restent pertinentes malgré la fréquence accrue des crises, qui obligeaient les autorités à revoir leurs priorités. La direction a expliqué que, conformément aux procédures d'exécution des COSOP, un examen des résultats des COSOP devait être réalisé tous les deux ans, en sus d'au moins un examen à mi-parcours, afin d'évaluer la pertinence continue de la stratégie et d'apporter des rectifications en cours de route.
7. Au cours des discussions sur le projet d'investissement, les États membres ont salué l'importance accordée dans le cadre des investissements du FIDA au renforcement des capacités institutionnelles, en particulier dans les contextes où elles sont insuffisantes, estimant que cette démarche constituait un modèle convenant aux pays à revenu intermédiaire et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ils ont également exhorté le FIDA à concentrer ses investissements dans les domaines d'importance stratégique et à utiliser au mieux les ressources limitées à sa disposition. La direction a accueilli ces observations de manière positive et demandé aux États membres de lui fournir des orientations supplémentaires lors des consultations sur la Treizième reconstitution des ressources (FIDA13).

II. Résumé des propositions et des discussions

A. Région Afrique orientale et australe

Malawi: programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2022/136/R.24)

8. Le nouveau COSOP pour le Malawi (2023-2030) vise deux objectifs stratégiques: 1) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce à l'accroissement de la productivité agricole et au renforcement de la résilience des petits exploitants face aux aléas climatiques; 2) l'amélioration de l'accès aux marchés et services agricoles rémunérateurs, notamment pour les femmes et les jeunes des zones rurales. Le COSOP intègre pleinement les constatations et les recommandations issues de la récente évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP), qui a été menée à bien juste avant la conception du COSOP en question et qui souligne la nécessité de poursuivre et de transposer à plus grande échelle plusieurs des pratiques positives ayant été mises en place. Les fonds prévus pour la période couverte par le COSOP serviront à reproduire à plus grande échelle quatre projets en cours, qui profiteront à environ 700 000 ménages, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.
9. Le COSOP pour le Malawi a fait l'objet de discussions approfondies et obtenu le plein aval des États membres, qui ont salué son adéquation avec les grandes priorités de développement des pouvoirs publics et les constatations et recommandations formulées dans le cadre de la récente ESPP. Au cours de la consultation, plusieurs initiatives intéressantes ont été suggérées, notamment: i) renforcer la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, en vue notamment de l'ouverture prochaine du bureau de pays du FIDA à Lilongwe; ii) accroître l'attention accordée dans le cadre du COSOP à la question de la durabilité au niveau des organisations paysannes et des institutions infranationales; iii) améliorer la précision des informations sur le ciblage et rehausser les objectifs en matière de création d'emplois pour les jeunes; iv) mettre davantage l'accent sur la productivité agricole; v) actualiser les scénarios économiques à la lumière des effets les plus récents de la crise ukrainienne; vi) suivre régulièrement l'état d'avancement de la mise en œuvre du COSOP compte tenu de la période couverte.
10. L'équipe de pays a précisé que le FIDA participait activement aux travaux du Comité des donateurs pour l'agriculture et la sécurité alimentaire au Malawi, qui représentait une instance propice à un processus régulier d'enrichissement mutuel des activités des organismes ayant leur siège à Rome. Le FIDA aidait actuellement

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à présenter une demande de financement auprès du Fonds vert pour le climat, laquelle permettrait de cofinancer le Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural, exécuté par le FIDA. Il existait également plusieurs domaines de collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), comme le développement et la promotion d'une nouvelle filière caprine.

11. La directrice régionale a expliqué que la durabilité des interventions serait assurée par l'adoption de technologies pertinentes et de pratiques agricoles qui favorisaient l'adaptation des exploitants aux changements climatiques et renforçaient leur résilience. De plus, le fait de renforcer les organisations de producteurs et les coopératives faciliterait l'accès des groupements paysans à des intrants, à des informations, à des financements ainsi qu'aux marchés et appuierait leur participation à l'élaboration des politiques. Le directeur de pays a expliqué en outre que les indicateurs du COSOP étaient liés aux cadres logiques des programmes actuels et pourraient être relevés au moment de l'examen des résultats du COSOP en fonction des résultats des futures interventions. Dans l'ensemble, le FIDA intensifie progressivement son travail de collecte des données ventilées selon l'âge. Les données seront recueillies en début de projet, à mi-parcours et à l'achèvement et figureront dans les examens du COSOP, qui permettront de suivre l'avancement du COSOP pendant toute sa durée en tenant compte des conséquences de la crise ukrainienne sur les scénarios économiques.

B. Région Asie et Pacifique

Bangladesh: programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2022/136/R.22)

12. Le portefeuille d'investissements au Bangladesh est actuellement le plus important du FIDA et bénéficie d'un financement approuvé de 432 millions d'USD au titre de plusieurs projets en cours qui profitent directement à 3,6 millions de ménages. Le nouveau COSOP pour le Bangladesh couvre la période 2023-2028, soit deux cycles de reconstitution des ressources (FIDA12 et FIDA13). Il a pour finalité de promouvoir la prospérité rurale en offrant des moyens d'existence inclusifs et résilients aux petits exploitants, aux microentrepreneurs et aux groupes marginalisés, et vise deux objectifs stratégiques: 1) renforcer les capacités des communautés rurales vulnérables en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets grâce à des infrastructures résilientes et à une agriculture climato-compatible; 2) améliorer l'accès des petits exploitants ruraux, des microentrepreneurs et des groupes marginalisés aux financements, aux technologies et aux marchés pour qu'ils puissent diversifier leur économie et créer des emplois ruraux.
13. Il a été souligné que, lors de la conception du COSOP, l'équipe de pays avait mené de vastes consultations avec toutes les parties concernées. Elle avait également commandé quatre études thématiques qui avaient apporté des informations utiles à l'équipe de conception. Le COSOP s'appuyait sur les données d'expérience et les enseignements tirés au cours de la période couverte par le précédent COSOP et concordait avec les objectifs stratégiques de développement fixés par le Gouvernement bangladais.
14. Le nouveau COSOP pour le Bangladesh a fait l'objet de discussions approfondies et obtenu l'aval des États membres, qui se sont réjouis de son adéquation avec les grandes priorités de développement des pouvoirs publics et de la démarche participative et consultative adoptée par l'équipe de pays lors de sa conception. Les représentants ont également félicité la direction pour l'approche multidimensionnelle du COSOP, qui porte expressément sur la capacité des communautés vulnérables à s'adapter aux changements climatiques et à atténuer les risques, ainsi que sur le renforcement des petites économies rurales et la

création d'emplois à la faveur de l'accès à des microfinancements et à du matériel technologique. Plusieurs représentants ont suggéré des mesures intéressantes, notamment améliorer la coordination entre les organismes ayant leur siège à Rome en vue de l'exécution des stratégies de pays respectives, en mettant davantage l'accent sur l'accès effectif des petits exploitants à des financements, en promouvant la mécanisation agricole et en accroissant les capacités d'adaptation des groupes vulnérables.

15. L'équipe de pays a expliqué que des liens étaient en train d'être établis avec un programme de mécanisation à grande échelle financé par la Banque asiatique de développement, ainsi qu'avec une autre initiative financée par la Banque islamique de développement. Le directeur de pays a également souligné le travail actuellement mené par le FIDA dans le domaine du microcrédit, qui consistait notamment à mettre au point de nouveaux produits et à abaisser le coût du crédit grâce aux services bancaires électroniques. Il a également décrit les initiatives récemment exécutées ou en cours d'exécution avec les organismes ayant leur siège à Rome, comme la récente mise au point d'une carte de la pauvreté et d'une carte de la situation nutritionnelle au Bangladesh en collaboration avec le PAM, et d'autres programmes en cours d'élaboration avec la FAO.

**Cambodge: programme d'options stratégiques pour le pays
(EB 2022/136/R.23)**

16. Le nouveau COSOP pour le Cambodge, qui couvre la période 2022-2027, s'étend sur deux cycles de reconstitution des ressources du FIDA. Il vise trois objectifs stratégiques: 1) augmenter les capacités productives de 250 000 ménages pauvres des zones rurales; 2) augmenter les revenus de 250 000 ménages ruraux pauvres grâce à leur participation inclusive à des filières agricoles rémunératrices; 3) renforcer la durabilité environnementale et la résilience climatique des populations rurales pauvres et de leurs activités économiques. Le COSOP s'appuie sur les enseignements tirés du processus d'examen des résultats du COSOP et sur l'ESPP réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. Sa finalité concorde également avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Cambodge.
17. Le COSOP pour le Cambodge a été accueilli de façon positive par les États membres. Une seule question a été soulevée en ce qui concerne la durabilité des interventions du FIDA dans le pays. La directrice régionale a précisé que la pérennisation des avantages serait assurée par une évaluation minutieuse des investissements et qu'il serait veillé à ce que des fonds soient alloués à la gestion et à l'entretien des actifs publics et privés. Il a également été expliqué que la collaboration du FIDA avec le secteur privé revêtait une grande importance pour la prestation des services et la gestion des actifs en cours de création. La contribution du FIDA à l'élaboration des politiques au niveau national, telle qu'elle est prévue dans le COSOP, ciblera les lacunes du cadre de l'action publique qui entravent la durabilité, en particulier dans le domaine de la réglementation des services financiers ruraux, l'objectif étant de garantir la mise en place de politiques et de produits efficaces pour financer les investissements des petits exploitants et des coopératives agricoles pendant la production et après la récolte.
18. Les États membres ont accueilli avec satisfaction le nouveau COSOP et sa solide adéquation avec les politiques et les priorités des pouvoirs publics, et salué l'approche par programme de pays, en vertu de laquelle les projets se renforcent mutuellement en vue de la conclusion de partenariats public-privé-producteurs dans les différentes filières.

C. Opérations non souveraines

AMK Microfinance – Promotion d’un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance (EB 2022/136/R.29)

19. Cette initiative consiste en l’octroi d’un prêt de second rang d’un montant de 5 millions d’USD et assorti d’un délai de remboursement de sept ans, dont un différé d’amortissement de trois ans, à une institution de microfinance dénommée AMK Microfinance au Cambodge. Le produit de ce prêt servira à créer une ligne de crédit pour: i) appuyer les filières qui favorisent l’avancement des populations pauvres et qui ont été jugées prioritaires par les autorités; ii) soutenir les microentreprises et petites et moyennes entreprises agricoles et les coopératives agricoles qui appuient les petits exploitants. L’opération non souveraine est pleinement conforme à la stratégie de pays.
20. Comme cela a été souligné, AMK est un partenaire pertinent pour le FIDA, d’une part en raison de sa clientèle ciblée et, d’autre part, parce que son réseau est très bien implanté dans des zones importantes pour le Fonds. En effet, 95% des emprunteurs d’AMK vivent en milieu rural et 80% d’entre eux sont des femmes. De plus, AMK possède une vaste expérience dans le secteur agricole et souhaite vivement développer ce portefeuille et mettre à l’essai des produits financiers innovants. La ligne de crédit consentie devrait profiter à un maximum de 60 coopératives ou microentreprises et petites et moyennes entreprises agricoles travaillant directement avec des producteurs bénéficiant des projets du FIDA financés par des prêts souverains. Ainsi, des prêts directs seront octroyés à 45 000 clients ruraux, dont 27 000 femmes et 9 000 jeunes.
21. Les États membres ont longuement commenté le projet, saluant l’effet de levier du prêt de second rang. Des informations supplémentaires ont été demandées sur la capacité d’AMK à élargir son portefeuille et sur les avantages concrets que le FIDA compte obtenir.
22. La direction a précisé que la capacité d’AMK à élargir son portefeuille avait été confirmée au cours de la phase de vérification préalable. L’équipe d’exécution du projet a expliqué que ce prêt renforcerait la structure du capital d’AMK en lui permettant d’accroître son niveau d’endettement, ce qui devrait se traduire par une croissance durable de son portefeuille agricole. En plus de mettre en exergue l’effet de levier de cette intervention, l’équipe a confirmé que les modalités de la ligne de crédit seraient favorables aux groupes cibles du FIDA. Elle a également indiqué que les bénéficiaires ciblés coïncidaient avec ceux des projets du FIDA financés par des prêts souverains, de telle sorte que l’opération non souveraine viendrait appuyer les investissements des autorités en faveur du développement agricole. Cette opération s’inscrirait en complément de divers programmes et apporterait un soutien financier indispensable aux bénéficiaires du FIDA.

D. Amérique latine et Caraïbes

Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí (EB 2022/136/R.28)

23. Le Projet inclusif et durable au Piauí, dans le cadre duquel l’emprunteur est l’État de Piauí (Brésil), est financé conjointement avec la BID. Son principal objectif en matière de développement est d’améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l’accès aux services de base et l’adaptation aux changements climatiques de la population rurale vivant dans la région semi-aride de l’État. Le projet appuiera 60 000 ménages, essentiellement des agriculteurs familiaux vivant dans la pauvreté ou l’extrême pauvreté, et notamment des femmes, des jeunes, des membres de communautés traditionnelles, des populations autochtones et des pêcheurs artisanaux. Ainsi, 50% des bénéficiaires ciblés sont des femmes, 20% sont des jeunes et plus de 5 000 ménages appartiennent à des communautés traditionnelles ou autochtones.

24. Le projet s'articule autour de trois composantes principales: 1) la sécurité de l'eau et l'assainissement rural; 2) l'adaptation aux changements climatiques et la régénération de l'environnement; 3) le renforcement institutionnel. Il couvre les quatre thématiques transversales prioritaires, notamment la capacité d'adaptation. Au titre de ce projet, le FIDA apportera un financement de 18 millions d'USD et la BID 100 millions d'USD. Le principal organisme de cofinancement est la BID. Le prêt sera octroyé à une entité infranationale (l'État en question) et sera assorti d'une garantie souveraine. Cette intervention s'appuie sur les enseignements tirés d'un autre projet du FIDA, le Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí, qui devrait s'achever cette année.
25. Les États membres ont accueilli favorablement le projet, qui est parvenu à mobiliser un cofinancement important de la BID et qui constitue un bon modèle pour les pays à revenu intermédiaire où persistent de fortes inégalités. Ils ont souligné que le projet concordait étroitement avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, compte tenu notamment de son ambition de « ne laisser personne de côté », ainsi qu'avec les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire, et qu'il articulait des activités de renforcement des capacités institutionnelles de façon exemplaire, ce qui permettrait de pérenniser les résultats du projet. L'accent mis sur les questions de genre, les jeunes (notamment le leadership des jeunes), les changements climatiques, la nutrition, les technologies innovantes et les services de base tels que l'assainissement a également rencontré un accueil positif.
26. La directrice régionale a indiqué que la Division Amérique latine et Caraïbes avait l'intention de continuer à mobiliser des cofinancements, en prenant appui sur les résultats positifs obtenus par le FIDA dans la région au chapitre de l'exécution des programmes.